



Section du Bas-Rhin  
Direction Régionale des Finances Publiques

Téléphone : 03 88 56 55 60  
[fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr)

SITE WEB LOCAL: <http://fo-dgfip-sd.fr/067/>

## Compte rendu du CTL du 17 mars 2022

*FO DGFIP 67* a lu une déclaration liminaire portant sur les sujets d'actualité – Ukraine, dégel du point d'indice et projets de recul de l'âge de la retraite – et sur l'ordre du jour du CTL.

L'objet unique de ce CTL est le **Fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail**. Nos comptes rendus des 2 groupes de travail (GT) préalables vous ont été transmis par mail le jour même de leur tenue et sont toujours disponibles sur le site web local.

Pour mémoire :

Ce fonds de 10 millions d'euros au niveau national a été réparti dans chaque direction en fonction du nombre d'emplois. L'enveloppe allouée à la DRFIP 67 s'élève à **146 419 €**, soit environ 110€/agent.

Au niveau de la DRFIP 67, le taux de réponse au questionnaire envoyé par la direction a été de 58,35 %.

Les 2 GT avaient déjà permis de retenir 22 actions proposées par les agents.

L'objet de ce CTL était donc de s'exprimer sur chacun de ces projets, de voter pour dégager une position majoritaire et de prioriser ces actions.

Important : l'argent non dépensé sera repris et donné à d'autres directions.

Après avoir lu sa déclaration liminaire, Solidaires a quitté la séance et n'a donc pas participé au CTL alors qu'ils avaient participé aux 2 GT.

**Il était inconcevable pour les élus *FO DGFIP 67* de cracher sur une enveloppe de 146 419 € au bénéfice de tous les agents du Bas-Rhin.** Obtenir le maximum pour les agents était notre seul objectif !

Si les autres organisations syndicales (OS) avaient fait comme Solidaires Finances Publiques 67, les 146 000 € seraient repartis en Centrale et les agents du 67 n'auraient rien eu !

Que ceux qui utiliseront les canapés, les tables de jardin, les babyfoot et les jeux de société, qui feront une séance de luminothérapie, qui gonfleront ou répareront leur vélo, qui feront une activité de détente et de cohésion entre collègues pendant les heures de travail, pensent à cela tout au long de 2022 et les années suivantes.

De fait, Solidaires étant présent en début de séance, leurs voix sont décomptées dans le quorum. Mais leur absence lors des débats et des votes a fait que pour qu'un projet soit retenu, l'ensemble des élus des 3 autres OS devait voter favorablement.

Par principe, les élus *FO* avaient décidé de voter pour toutes les propositions puisqu'une demande des agents s'était exprimée. Il s'agissait de **ne pas exclure par principe, mais de prioriser**. Les propositions classées en dernier n'auraient de fait pas été réalisées puisqu'elles étaient hors budget. Pour *FO*, mieux valait aller au-delà du budget que d'être en deçà et de devoir rendre une partie de l'enveloppe !

Les élus d'autres OS ont opté pour une solution radicale : voter contre certaines propositions. A cause de l'absence de Solidaires, **une seule OS pouvait donc exclure une proposition**. Ce qui fut le cas plusieurs fois. Par exemple, la CFDT a voté contre les **fauteuils massant**, sans explication. Pourtant, comme les élus *FO* l'ont souligné, cette proposition est dans le quarté des demandes des agents et issue de quasiment tous les sites. Les collègues de Erstein, Haguenau, HUS, Verdiane, Molsheim, Saverne, Sélestat, Simonis, République, Vosges savent qui remercier s'ils n'en ont pas...

Les élus CFDT avaient aussi voté contre l'achat de **meuble de détente (canapé, fauteuils)**. *FO* leur a alors demandé s'ils étaient certains de voter contre l'amélioration du confort des agents pendant leur pause et s'ils étaient prêts à l'assumer devant les collègues. En effet, cette proposition était la 2<sup>ème</sup> à avoir reçu le plus de

voix... Apparemment nos arguments ont fait mouche puisqu'après une longue réflexion ils se sont ravisés...Mais il s'en est fallu d'un rien ! Ils ont néanmoins classer cette proposition en dernier...

Quand vous serez assis sur un canapé ou un fauteuil pendant votre pause, pensez bien aux élus **FO DGFIP 67** qui ont classé cette proposition en n°1 !

En matière de **cohésion d'équipe**, nous avons plaidé, avec d'autres, pour une augmentation du budget alloué (quasiment triplé!) afin que tous les agents puissent en bénéficier, comme cela avait été discuté en GT, et non pas seulement 280 personnes comme proposé par la direction dans les documents du CTL.

Nous avons également exigé que l'action running (prise en charge des frais d'inscription des agents DGFIP) ne serve pas à financer une action de communication de la DRFIP 67 (T-shirt DGFIP et surtout stand) car il y a le budget communication pour cela !

### **Classement des actions issue des votes majoritaires des élus du personnel présents :**

- 1 - Mobilier d'extérieur (Bischwiller et Sélestat)
- 2 - Mobilier de détente - canapé, fauteuils : enveloppe de 5000 € par espace de détente (13 sites)
- 3 - Mobilier de restauration type mange-debout (13 sites)
- 4 - Cohésion d'équipe (enveloppe de 36 000 € pour 3 types d'actions)
- 5 - Luminothérapie (1 à 2 par site)
- 5 - Station de gonflage + réparation vélos (sauf EMS, Paierie et SDEA)
- 7 - Babyfoot (DRFIP, Sélestat, Neudorf, Verdiane)
- 8 - Assises ergonomiques - ballons ou coussins d'assise (200 unités)
- 9 - Atelier réparation de vélos (13 sites)
- 10 - Pédales sous bureau (50 unités)
- 10 - Mug (pour les nouveaux arrivants)
- 10 - Gourdes alu (pour les nouveaux arrivants)
- 13 - Purificateur d'air (Vosges, République, Simonis, Verdiane)
- 13 - Jeux de sociétés (100€ par site, pour les 16 sites)

Le CTL a non seulement saturé le budget mais il est même allé au-delà. Si certains départements n'ont pas dépensé tout ou partie de leur enveloppe, nous aurons peut être une rallonge.

S'agissant des **douches**, et comme FO le demandait, la Directrice s'est engagée sur la prise en charge de rénovation, d'abord, en commençant par **Haguenau**, et d'installation, ensuite, sur les sites où cela est techniquement possible, sur la DGF départementale, dans un délai le plus rapide possible.

Cet engagement liera le/la future directeur/trice.

Il est va de même pour les garages et rack à vélos.

La **sophrologie** n'ayant pas été retenue par le CTL, l'expérience sera poursuivie par la Direction sur le budget départemental.

NB : A **FO**, nous n'accepterons pas que ces cours en visio soient utilisés par la Direction pour répondre aux agents en souffrance qu'ils n'ont qu'à suivre les cours de sophrologie pour aller mieux. Toute ressemblance avec une situation ayant existé ne serait pas que pure coïncidence...

Un **comité de suivi** (direction + OS représentatives) sera chargé de vérifier l'avancée des actions.

Le **calendrier** des mois à venir :

- fin mars : retour à la DG de l'enquête sur l'état d'avancement de la démarche. Les crédits seront mis à disposition après.

- mi-avril : lancement d'une 2<sup>ème</sup> enquête pour un retour 1<sup>ère</sup> semaine de mai.

- juin : L'enveloppe initialement attribuée pourra être majorée des redéploiements de crédits n'ayant pas fait l'objet d'un accord majoritaire dans d'autres directions,

- fin 2022 : au niveau national, suivi avec les organisations syndicales et bilan des projets menés.

Pour toute question ou précision, n'hésitez pas à nous écrire ou à nous téléphoner.

**A tous les niveaux, FO continuera de se battre au quotidien pour l'amélioration des conditions de travail !**

## Approbation des PV des CTL des 17/10/21 – 13/10/21 – 13/12/21 (9h) – 13/12/21 (10h30) :

A l'unanimité, après relecture en amont.

### Questions diverses – posées par FO DGFIP 67

- **Télétravail** : En réponse à notre liminaire, la Présidente a indiqué que le TT de 1 à 3 jours répondait à un cadre dans lequel les chefs de service disposent d'une latitude. L'attention des CDS a été appelée sur le développement du TT et la Directrice n'a pas d'opposition de principe à l'octroi d'une journée supplémentaire pour tenir compte de l'augmentation du prix de l'essence.
- **Départ de la Directrice** : Elle nous a confirmé ce qui n'est plus un secret, M. May assurera l'intérim en attendant l'arrivée d'un (e) nouveau (elle) DRFIP.
- **Sélestat - cantine** : puisque la Direction était absente en CDAS le matin, nous lui avons rapporté la discussion concernant ce sujet. Elle s'est engagée à faire le sondage demandé par le Secrétariat général pour savoir si les agents souhaitent bénéficier des titres restaurant tout au long de l'année ou continuer avec le système actuel.
- **Vélos-bureau** : Suite à notre intervention lors du dernier CTL, les vélos ont été montés...et rangés sous clé. Certains vélos ont déjà été distribués, un peu sous le manteau. Nous attendons toujours une information transparente pour que les volontaires puissent se faire connaître...s'il y en a...La Présidente a reconnu qu'il fallait une politique de diffusion pour une utilisation collective.
- **Site Picquart** : l'immeuble a été remis à disposition en décembre en attendant la vente. La DRFIP en prend soin en attendant.

**Vos élus:** José-Luis PEREIRA, Virginie BRACHET, Marie-Claire SAIDOU, Corine BOURHIS

# A vos côtés, de votre côté

**Vous appréciez notre travail ?**

**Soutenez-nous, rejoignez-nous !!**

Section FO DGFIP 67

[fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr)

site local : [www.fo-dgfip-sd.fr/067/](http://www.fo-dgfip-sd.fr/067/)

site national : [www.fo-dgfip.fr/](http://www.fo-dgfip.fr/)



### **BULLETIN D'ADHESION**

à retourner à : Section FO DGFIP 67 - DRFIP

NOM : ..... PRENOM : .....

GRADE : ..... Echelon : ..... Indice : .....

AFFECTATION : .....

déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP

Fait à : ..... le .....  
(signature)

→ **crédit d'impôt sur la cotisation syndicale à hauteur de 66% de son montant**

Secrétaire départemental et permanent syndical local : José PEREIRA ☎03.88.56.54.25